

Intelligence artificielle

Quelle utilisation au CHRU Nancy ?

Le CHRU de Nancy se dote en 2026 d'une stratégie intelligence artificielle pour donner les lignes directrices du déploiement de l'intelligence artificielle afin de répondre à trois principaux enjeux :

- **Amélioration du parcours de soin** par l'innovation et la recherche
- **Optimisation du pilotage opérationnel** avec une responsabilité sociale et environnementale
- **Renforcement de la qualité de vie au travail** en déchargeant des tâches administratives

Cette stratégie s'attache à tirer pleinement partie de cette technologie au service des patients tout en maîtrisant ses risques.

Les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) au CHRU

L'intelligence artificielle est un concept générique qui regroupe une multitude d'avancées scientifiques et de technologies qui ambitionnent de copier tout ou partie des capacités cognitives humaines. Les outils tels que ChatGPT, Copilot, Mistral, etc. utilisent les dernières avancées technologiques pour générer du contenu textuel, image, son, vidéo.

Dans un contexte hospitalier, ces SIA sont utilisés à des fins médicales mais également de soutien à l'activité médicale, pédagogiques ou encore de relation avec les patients comme :

- Aide à la rédaction de comptes rendus médicaux ;
- Aide à l'analyse d'images médicales et signaux physiologiques ;
- Facilitation aux tâches bureautiques ;
- Optimisation du pilotage opérationnel de l'hôpital.

Nos principes directeurs pour un usage sûr des SIA

- Aucune **décision médicale** n'est prise sans la validation d'un professionnel de santé, l'IA n'est qu'un outil facilitant ;
- Seules les données strictement nécessaires sont utilisées par les SIA dans les **règles de sécurité et de confidentialité** strictes selon la réglementation en vigueur ;
- Nous assurons d'un usage éthique des SIA aux regards de :
 - **Équité** : aucune discrimination dans la conception et l'utilisation des SIA ;
 - **Transparence** : information, explication et traçabilité des résultats des SIA et des données ;
 - **Maîtrise** : supervision humaine de toutes les étapes de conception et l'utilisation des SIA.
- Le CHRU tient une cartographie intégrant une **analyse des risques** pour chaque SIA ;
- L'utilisation des SIA suit des principes de proportionnalité afin de mesurer le bénéfice au regard de l'**impact environnemental**.

En complément, le comité éthique du CHRU est mobilisé pour chaque projet de déploiement de SIA le nécessitant.

Pour toute information et demande :
guichetIA@chru-nancy.fr

Mars 2026

